

Avis d'Appel d'Offres International n° N°MSPLS/COVID-19 FA/AOI/F/ 02 /2022

Pays : BURUNDI

Nom du Projet : Projet de Préparation et de Riposte à la COVID-19 au Burundi / Financement Additionnel »

N° du DON IDA : D9640- BI

Intitulé du marché : Acquisition de 20 ambulances médicalisées et 30 ambulances non médicalisées pour les hôpitaux

REFERENCE DU DAO : Réf / STEP BI-BI-MOF-282008-GO-RFB

1. Le Gouvernement du Burundi représenté par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet de Préparation et de Riposte à la COVID-19 au Burundi / Financement Additionnel (Projet COVID-19/FA) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre **d'achat de 20 ambulances médicalisées et 30 ambulances non médicalisées pour les hôpitaux.**
2. Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA/ Projet COVID-19/FA sollicite des offres à plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des ambulances en deux lots :
Lot 1: Acquisition de 20 ambulances médicalisées pour les hôpitaux
Lot 2: Acquisition de 30 ambulances non médicalisées pour les hôpitaux

Ces ambulances seront livrés au siège du projet ; Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA/Projet KIRA. Le délai de livraison est de trois (05) mois calendrier. Aucune marge de préférence n'est prévue.

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

(a) Si le Soumissionnaire est le fabricant :

(i) Capacité financière :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaire annuel moyen au cours des trois dernières années fixées à trois millions cinq cents mille dollars américains **(3 500 000 USD)** ou équivalent dans une monnaie librement convertible **pour lot 1** et à trois millions sept cent cinquante mille dollars américains **(3 750 000 USD)** ou équivalent dans une monnaie librement convertible **pour lot 2**

Et pour chaque lot

- Une déclaration délivrée par une Banque agréée (non une micro finance) et acceptable attestant que le soumissionnaire dispose des fonds nécessaires ou s'engageant d'octroyer une ligne d'un crédit d'un montant équivalent à 80% du montant de la soumission de chaque lot pour lequel on a présenté une offre

(ii) Capacité technique et expérience :

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et d'expérience ci-après :

- Disposer à Bujumbura d'un garage fonctionnel de réparation des véhicules depuis au moins trois ans pour les soumissionnaires locaux ou d'un contrat de location avec un garage concessionnaire de la marque proposée pour une période minimale de 05 ans afin de s'assurer des services après-vente;

(iii) Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite que les Fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation suivantes :

- Disposer au Burundi d'un magasin des pièces de rechange pour la marque proposée.

(b) Si le Soumissionnaire n'est pas le fabricant, mais propose des Fournitures au nom d'un Fabricant dans le cadre d'une Autorisation du Fabricant donnée selon le formulaire de la Section IV (Formulaires de Soumission), le soumissionnaire doit posséder et faire la preuve qu'il possède les qualifications (i), (ii) et (iii) ci-avant, et le Soumissionnaire doit faire la preuve qu'il a réalisé avec succès deux (02) marchés pour des fournitures similaires au cours des cinq (05) dernières années (joindre à l'offre les copies de Lettres de Marché et les copies des PV de réception) ; .

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement **mise à jour en novembre 2020** de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la *Direction Générale des ressources* du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction Générale des Ressources du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, Avenue NGENDANDUMWE n° 4, Tél :+257 22 27 63 04 , 22 27 63 07 ou 22 27 63 08 sis dans les locaux du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, « Projet COVID-19/FA » tous les jours ouvrables de 7h 30 min à 12.00 h et de 14h à 17h30 min.

5. Dossier d'Appel d'offres en la langue française peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé moyennant un paiement non remboursable de cent mille francs burundais (**100 000 Fbu**) ou l'équivalent en une monnaie convertible. La moitié de ce montant (50 000 Fbu) est à verser sur le compte N°**1101/001.04** ouvert à la BRB pour « recettes non fiscales » et l'autre moitié (50 000 Fbu) sur le compte **n°02021-0071685-49** ouvert à la BCB au profit du Renforcement des Soins de Santé. Le dossier d'appel d'offres sera adressé au soumissionnaire sur présentation des bordereaux de paiement.
6. Les offres devront être remises au Secrétariat de la Direction Générale des Ressources du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA au plus tard le **30 /12/ 2022 à 10 heures locales**. La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée. Les offres remises au-delà de l'heure susmentionnée ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister dans la salle de réunion du *Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre le Sida/Projets IDA* le **30 /12/ 2022 à 10 heures 30 minutes, heure locale**.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission délivrée par une Banque de premier rang. Le montant de garantie d'offre sera de :

Lot 1: (28 000 \$USA) vingt-huit milles dollars américains ou équivalent en monnaie librement convertible.

Lot 2: (30 000 \$USA) Trente milles dollars américains ou équivalent en monnaie librement convertible
8. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Nom de l'Agence d'exécution : Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA/ Projet COVID-19/FA

Nom du bureau : Direction Générale des Ressources

Adresse du bureau : BP 1820 BUJUMBURA, Avenue Pierre NGENDANDUMWE n° 4, BUJUMBURA, BURUNDI:

Téléphone : + 257 22 27 63 04/ 22 27 63 07/08 ; Code du pays : +257 ; Bujumbura

Tél : +257 22 27 63 04, 22 27 63 07 ou 22 27 63 08.

Adresse électronique: jeancharles.ntahimpera@yahoo.fr; joasndayiragije@gmail.com; pbansitanya3@gmail.com